

Proposition de désignation de nouveaux membres au sein du Collège des représentantes et représentants de l'établissement du Conseil de gestion de la Fondation Université Lumière Lyon

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles L123-3, L719-12 et R719-194 et suivants ;

Vu es statuts de la fondation adoptés par le Conseil d'administration de l'Université en sa séance du 27 septembre 2024, modifiés par délibération en date du 25 octobre 2024 ;

Conformément à l'article 3.1 des statuts de la Fondation, le Conseil de gestion est composé de dix-huit (18) membres répartis en plusieurs collèges dont les règles de répartition sont fixées par l'article R719-195 du code de l'éducation.

Le Collège des représentantes et représentants de l'établissement est composé de six (6) sièges. Lors du Conseil d'administration de l'université en séance du 25 octobre 2024, ont été désignés, entre autres, au sein de ce collège : Idoli CASTRO au titre de son mandat de Vice-présidente Culture et vie étudiante et Quentin LAURISSE au titre de son mandat de Vice-président Etudiant.

Suite aux élections au sein de l'Université Lumière Lyon 2 début février 2025, le mandat des 2 personnes précitées s'est achevé.

La Fondation a vocation à soutenir prioritairement les étudiantes et les étudiants que ce soit sur le volet de la lutte contre la précarité sous toutes ses formes (numérique, alimentaire, menstruelle...) ou dans une volonté de valoriser les initiatives et les talents des étudiantes et des étudiants. Ainsi, la présence d'une ou d'un Vice-président(e) dédié(e) aux usagers de l'établissement au sein du Conseil de gestion a tout son sens.

L'article 3.1 des statuts de la Fondation fixe la constitution du Collège des représentantes et représentants de l'établissement avec un siège occupé par une ou un Vice-président(e) Etudiant.

En ma qualité de Présidente de l'Université Lumière Lyon 2, je propose, pour siéger au sein du Collège des représentantes et représentants de l'établissement du Conseil de gestion de la fondation universitaire :

- Quentin MAGOGEAT, Vice-président Vie étudiante et des campus, culture et santé ;
- Kiyomasa KUMAGAI, Vice-président Etudiant.

Fait à Lyon, le 14 avril 2025

Mme Isabelle VON BUETLZINGSLOEWEN

Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

